



Communiqué de presse de l'Alliance contre l'initiative sur l'alimentation du 23 janvier 2026

Le diktat vegan ne séduit pas non plus la CER-E

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États a examiné l'initiative sur l'alimentation. Elle est arrivée à la même conclusion que le Conseil national : cette initiative est contre-productive et éloignée de la réalité. En conséquence, les membres l'ont rejetée sans contre-projet. Il faut encore que le Conseil des États se prononce avant que le projet soit soumis au vote. Pour atteindre l'objectif visé par l'initiative, la Confédération devrait mettre en place un diktat vegan général.

Contre-productive, irréaliste et inutile : ces qualificatifs ont fait l'unanimité à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États au terme de l'examen préalable de l'initiative sur l'alimentation. L'exigence d'un taux d'auto-provisionnement net de 70 % ne pourrait être remplie que par une ingérence démesurée de la Confédération dans les habitudes alimentaires de la population. Cette dernière devrait alors surtout se passer d'aliments d'origine animale et donc privilégier une alimentation végétalienne déséquilibrée. La Confédération devrait pour sa part édicter des prescriptions alimentaires et ainsi mettre en place un diktat vegan de grande portée, avec une offre prédéfinie dans la production, la transformation, le commerce et la restauration. En outre, toutes les surfaces agricoles indigènes appropriées, y compris les surfaces consacrées aujourd'hui à la biodiversité, devraient à nouveau servir directement à la production alimentaire.

Une alimentation exclusivement végétale ne correspond pas aux habitudes alimentaires actuelles. Elle n'est pas non plus judicieuse dans l'optique d'une agriculture adaptée au site et de cycles fermés des éléments fertilisants. Les nombreuses surfaces herbagères que compte la Suisse ne servent à l'alimentation humaine que par le biais de l'élevage. Le fumier et le lisier sont en outre des engrains nécessaires à la culture des végétaux et à la fertilité des sols. L'initiative sur l'alimentation comporte aussi de nouvelles exigences, notamment en ce qui concerne les semences. En cas d'acceptation, ces exigences réduiraient le potentiel de production des cultures végétales et renchériraient les denrées alimentaires indigènes. En conséquence, le tourisme d'achat se verrait renforcé et le secteur alimentaire suisse serait privé de parts de marché ainsi que de milliers d'emplois. L'agriculture et l'industrie alimentaire sont déjà engagées dans un vaste processus d'adaptation. De nombreuses mesures d'optimisation sont déjà en cours.

L'Alliance contre l'initiative sur l'alimentation espère que le Conseil des États suivra la proposition de sa commission lors de la session de printemps et lancera également une mise en garde claire contre les initiatives aussi absurdes que celle-ci.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'Union suisse des paysans, martin.rufer@sbv-usp.ch, tél. 078 803 45 54

Michel Darbellay, directeur adjoint de l'Union suisse des paysans, michel.darbellay@sbv-usp.ch, tél. 078 801 16 91

Dagmar Jenni, directrice de SWISS RETAIL FEDERATION, dagmar.jenni@swiss-retail.ch, tél. 031 312 40 40

Beat Imhof, président de GastroSuisse, beat.imhof@gastrosuisse.ch, tél. 079 773 29 15

www.initiative-alimentation-non.ch